



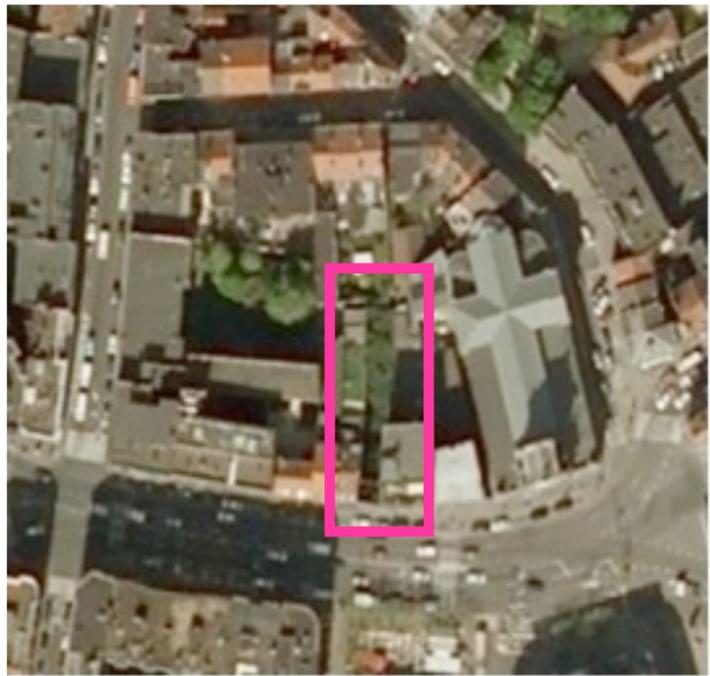
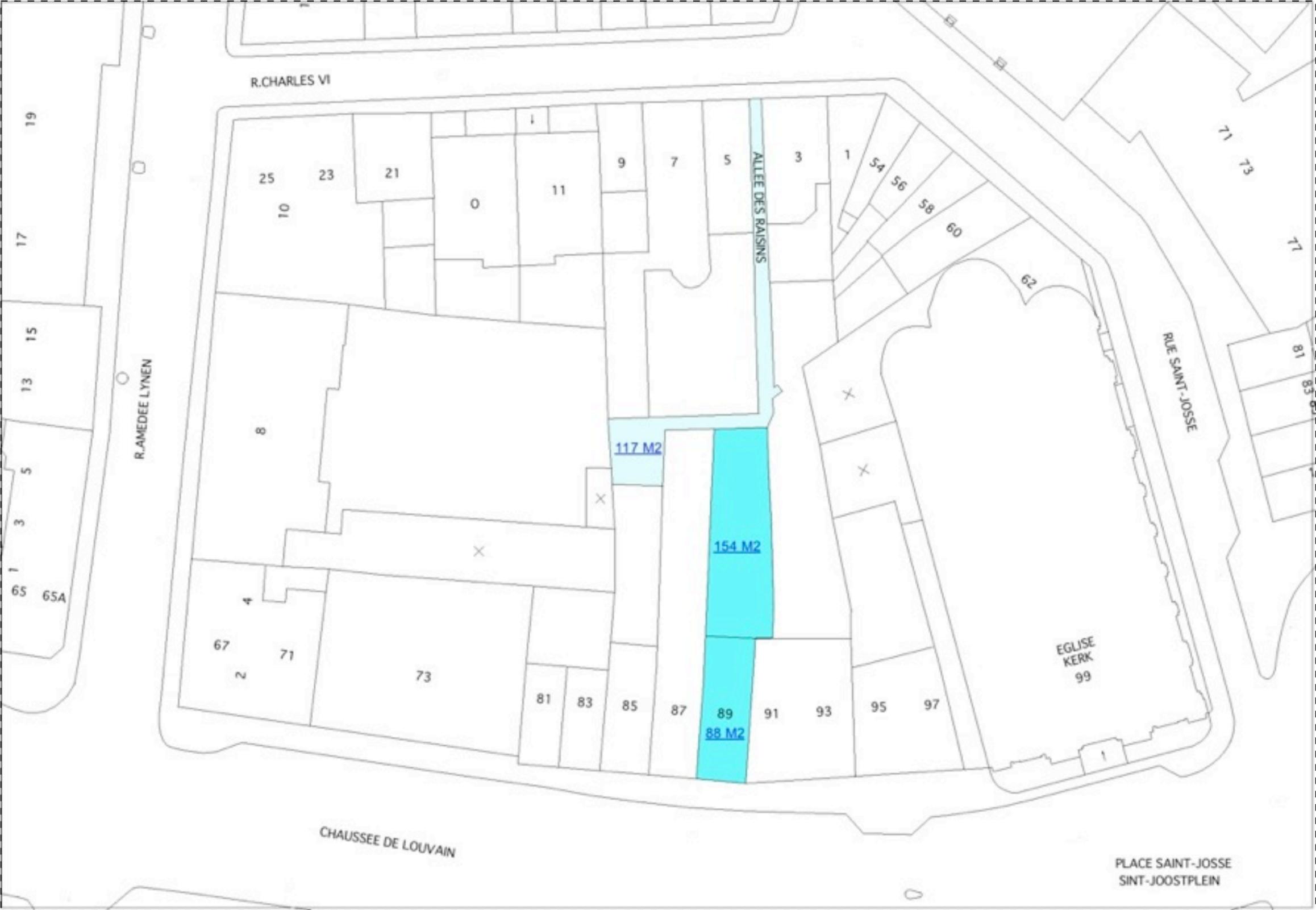
# PERIODE 04

# PLACE SAINT-JOSSE



# PERIODE 04

# LIEU



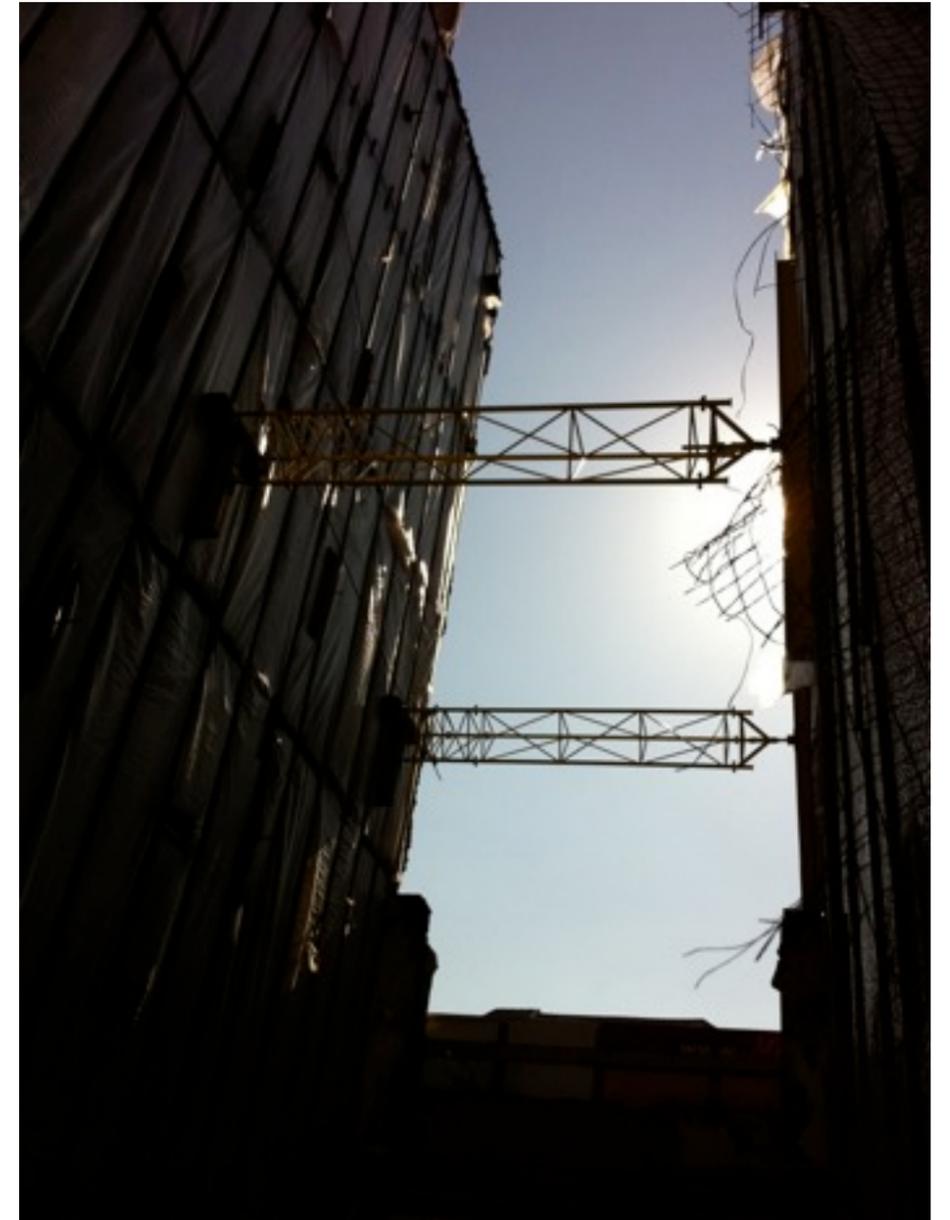
# PERIODE 04

LIEU



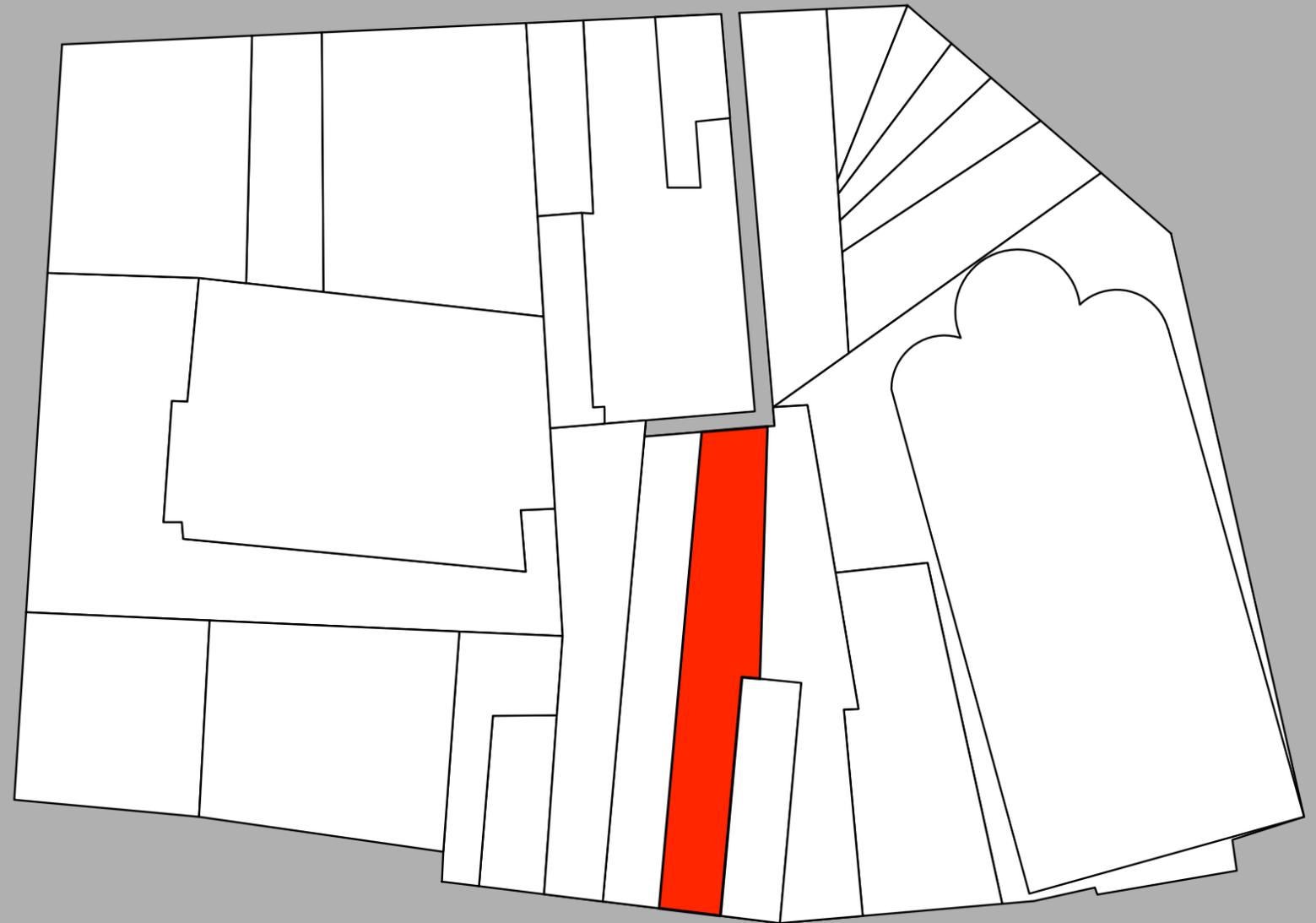
# PERIODE 04

LIEU

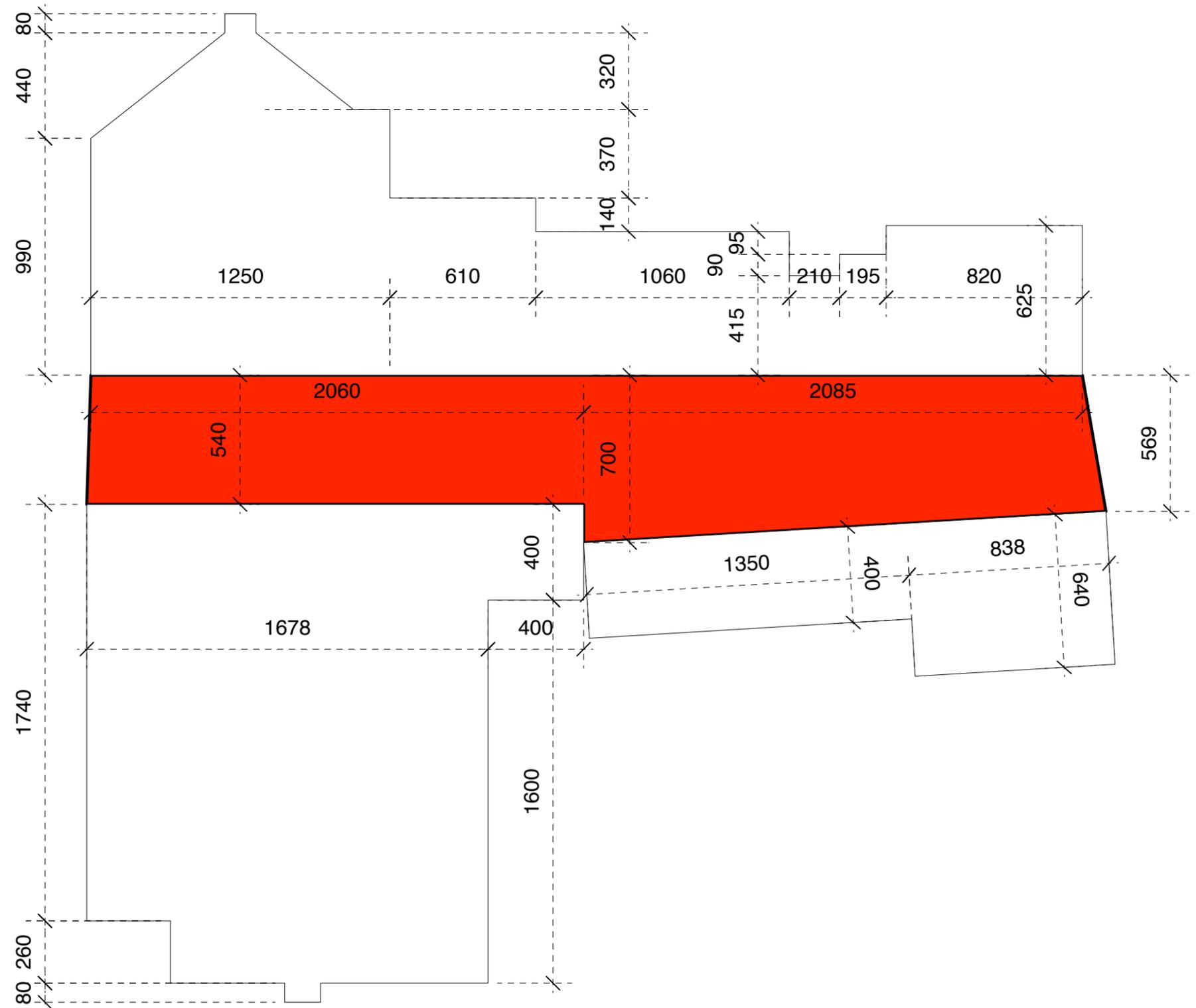


# PERIODE 04

LIEU



# PERIODE 04





Saint-Josse est une des communes les plus petite mais aussi plus dense de Belgique.

Sa densité réelle est bien supérieure à sa densité «administrative». En effet, ce quartier, lieu d'accueil par tradition a été durant ces dernières années envahit par un grand nombre de marchands de sommeil qui profitent de la précarité des «primo-arrivants» pour surexploiter des logements trop souvent insalubres. Conscient de ce problème, la commune de Saint-Josse a mis en place, à travers son dernier contrat de quartier durable, un grand nombre d'initiatives en vue de lutter activement contre les conditions insalubres et inhumaines d'habitat.

Dans cette optique, le CQD prévoit la création d'un immeuble de logements de transit couplé à un équipement public itinérant ayant pour objectif d'informer le quartier de manière active et participative sur les droits et les recours qui existent en matière d'habitat. Cette structure vise aussi à accueillir temporairement des familles dans l'attente d'un nouveau logement public ou privé. Pendant cette période de transition, les familles sont invitées à échanger, à écouter et à être écoutée sur leurs difficultés et leurs attentes. C'est à travers cette expérience d'habitat temporaire communautaire que ces familles pourront se reconstruire et retrouver une certaine sérénité.

A vous d'écrire la suite .....

# PERIODE 04

# PROGRAMME

## SITUATION EXISTANTE ET DIAGNOSTIC

Propriété communale en friche - position stratégique sur la place Saint-Josse - Accessibilité directe vers l'allée des raisins, sentier public actuellement condamné.

## OBJECTIF DE L'OPERATION

Implantation stratégique en termes de communication et de sensibilisation : Guichet d'information "logement" au niveau de l'espace public et des logements de transit liés à la problématique de la lutte contre les conditions insalubres d'habitat propres à de nombreux logements relevés dans le quartier.

## DESCRIPTION DU PROJET

Construction passive de 6 logements de transit + 1 équipement (Guichet «Logement») visant à informer et assister la population dans le cadre de la lutte contre les marchands de sommeil et le logement insalubre.

## PROGRAMME

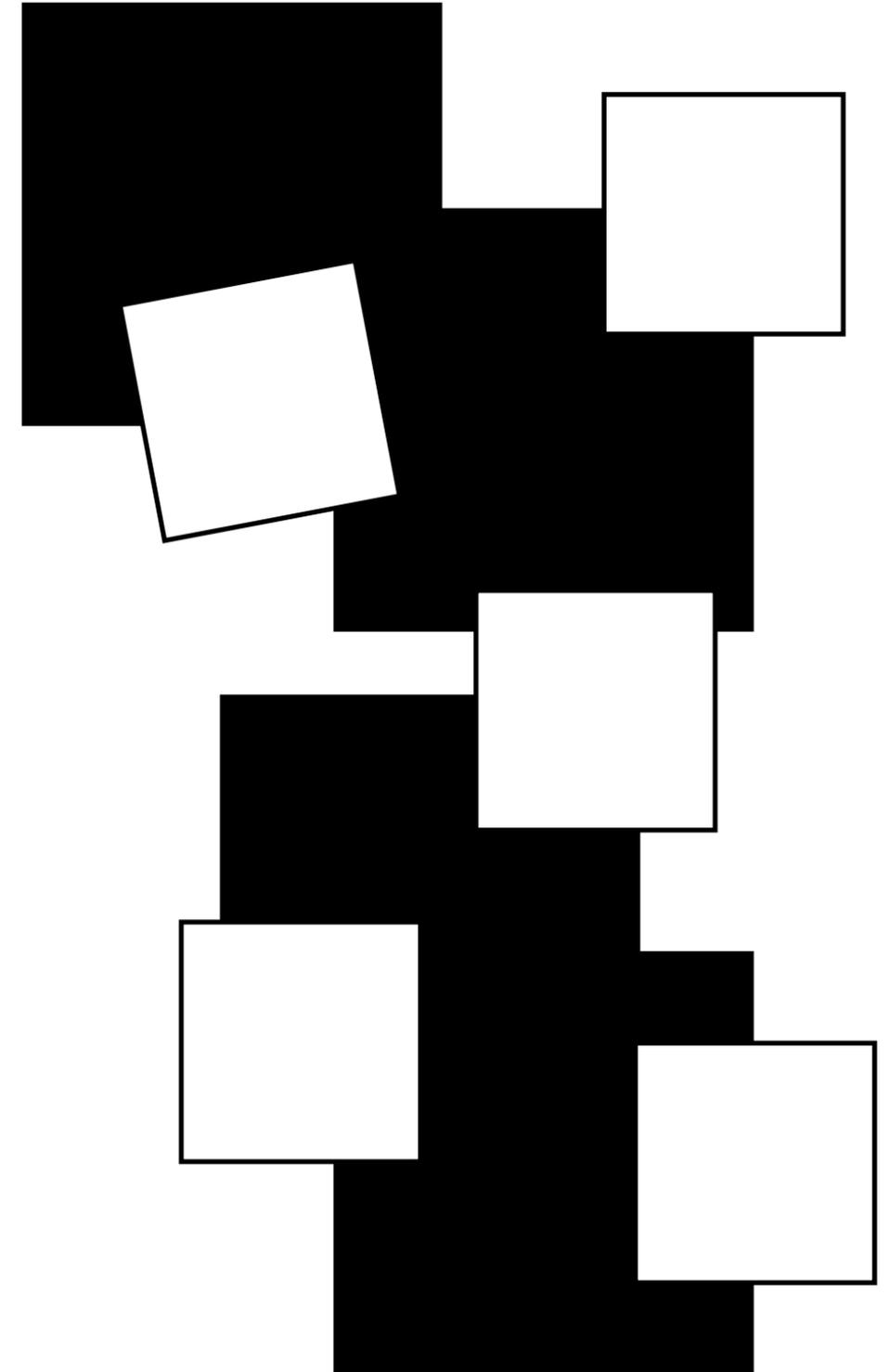
Logements de transit pour 3 familles composées chacune de maximum quatre personnes.

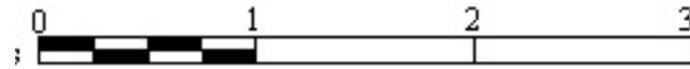
### Le projet comprendra:

- 3 unités d'habitation de 60 m<sup>2</sup> chacune
- un espace intérieur communautaire de 30 m<sup>2</sup>
- Un local de stock (mobilier) pour chaque famille (6m<sup>2</sup>)
- un espace extérieur communautaire et semi-public.
- un emplacement pour un équipement mobile «guichet logement»

### Quelques remarques importantes

- chaque logement bénéficiera d'un espace extérieur privé (non compris dans les 60 m<sup>2</sup>)
- dans la zone jardin, une construction liée à l'espace semi-public de maximum 6m<sup>2</sup> est autorisée
- la circulation verticale est un espace de vie communautaire, de rencontre, de jeux d'enfants...
- le guichet mobile a une dimension extérieure tout de l: 2,50m, L: 5,00m et de H: 3,50m. L'architecture de ce guichet mobile est pensée; système d'ouverture, organisation interne...Le guichet mobile est monté sur rails et peu être chargé et transporté comme un container. Ce guichet d'information se déplace dans le quartier à certaines périodes. L'espace laissé vide lors des périodes de déplacement du guichet laissera place à d'autres activités.
- la programmation et le dessin des espaces verts (jardin) font partie du projet





**1/50ème = 2 cm/m**